LA GESTION DE COPROPRIETE

23/09/2021

Réf : PM-G-GC

DURÉE : 2 journées (14 heures)

PUBLIC : Professionnels de l'immobilier

PREREQUIS : Expérience professionnelle

FORMAT : Distanciel/Présentiel

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :
- Diffusion et partage de connaissances basées sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en applications concrètes

MODALITES D'EVALUATION :
Contrôle Continue et Cas pratique

RECONNAISSANCE
Loi ALUR – Renouvellement de carte G

LIENS
Module 1 du parcours Métier Transaction Immobilière

CONTROLE DE PRESENCE :
- Emargement distanciel

OBJECTIFS

- S'assurer de la bonne exécution des travaux y compris lors de la gestion de sinistres : agrément des professionnels intervenants, assurances spécifiques aux travaux, suivi des chantiers, respect des budgets.
- Souscrire les contrats de maintenance et d'entretien d'une copropriété
- Tenir la comptabilité d'un immeuble
- Savoir préparer et gérer une assemblée de copropriétaires pour en assurer le bon déroulement.

CONTENU DE LA FORMATION

Tour de table de présentation

Le syndic de copropriété (7H)

1- La réglementation de la Copropriété
   a. Les définitions, la loi de 65
   b. Le règlement de copropriété
   c. L'état descriptif de division
   d. Le diagnostic technique général

2- L'Assemblée générale des copropriétaires
   a. La convocation
   b. La tenue de l'assemblée générale
   c. Le procès-verbal
   d. La contestation des assemblées générales

3- Le syndic et le conseil syndical
   a. Les statuts, l'élection, le mandat, la rémunération
   b. La mission et responsabilité du syndic
   c. La fin de mandat, la révocation, la passation

4- Le conseil syndical
   a. La mission et responsabilité du conseil syndical
   b. Sa composition et son fonctionnement

Le budget, les travaux et les assurances en copropriété (7H)

1- Budget prévisionnel et charges de Copropriété
   a. La préparation du budget
   b. Le vote du budget prévisionne
   c. Les appels de fonds et le recouvrement
   d. L'arrêt des comptes en fin d'exercice

2- Les travaux d'entretien et les gros travaux
   a. L'entretien par le personnel d'immeuble
   b. Les travaux privatifs en copropriété
   c. Préparation d'un dossier de gros travaux
   d. Financement des travaux
   e. Réalisation des travaux

3- Les assurances immobilières en Copropriété
   a. L'assurance multirisques immeuble
   b. L'assurance dommage ouvrage